DEPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201706H

Séance du 8 juillet 2017 Date convocation : 30 juin 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9 Excusés : 2 Absents : 0 Votants : 9

L'an deux mille dix-sept et le samedi huit juillet, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Cinthya ARENAS, Eric RIET

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Demande de subvention au Conseil Régional d'Occitanie pour travaux clocher église

Madame le Maire donne lecture des devis de réfection de la toiture du clocher de l'église qui est en très mauvais état et doit être refaite rapidement et de la remise en place d'une cloche :

- CATRA BTP : réfection de la toiture 9 541,21 € TTC
- ANGELUS : remise en place cloche 2 826,00 € TTC

Elle propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Régional.

Le montant total des travaux serait de 10 306 € HT ; TVA 2 061,20 ; TTC 12 367,20 €

Plan de financement :

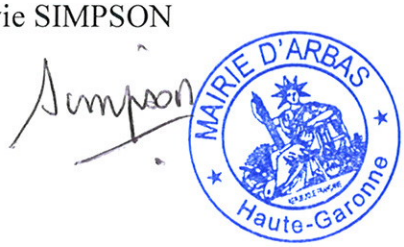
Dépense TTC	12 367,20 €

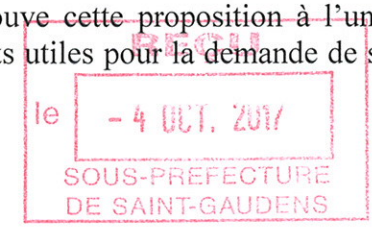
Recettes	12 367,20 €
Conseil Régional (40%)	4 122,40
TVA	2 061,20
Part communale	6 183,60

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la demande de subvention et pour la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON





Certifié exécutoire
Envoyé en Sous-Préfecture le 29/09/2017
Affiché le 29/09/2017

DEPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201706G

Séance du 8 juillet 2017 Date convocation : 30 juin 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9 Excusés : 2 Absents : 0 Votants : 9

L'an deux mille dix-sept et le samedi huit juillet, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Cinthya ARENAS, Eric RIET

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental pour travaux clocher église

Madame le Maire donne lecture des devis de réfection de la toiture du clocher de l'église qui est en très mauvais état et doit être refaite rapidement et de la remise en place d'une cloche :

- CATRA BTP : réfection de la toiture 9 541,21 € TTC
- ANGELUS : remise en place cloche 2 826,00 € TTC

Elle propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental.

Le montant total des travaux serait de 10 306 € HT ; TVA 2 061,20 ; TTC 12 367,20 €

Plan de financement :

Dépense TTC	12 367,20 €
Recettes	12 367,20 €
Conseil Départemental (40%)	4 122,40
TVA	2 061,20
Part communale	6 183,60

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la demande de subvention et pour la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

REÇU
le - 4 OCT. 2017
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Le Maire,
Sylvie SIMPSON

MAIRIE D'ARBAS
Haute-Garonne

Certifié exécutoire
Envoyé en Sous-Préfecture le 29/09/2017
Affiché le 29/09/2017